

La séance est ouverte à 17h 15 en salle 3B029

Présents : Marie-Françoise Alamichel (PP), Valérie Camard (PP), Christine Delfour, Inès De Diego, Lionel Dufaye, Monique Plaa, Gilles Robel (PP), Slavica Nikolic, Claudie Terrasson, Corinne Vançon.

Absents : Tita Kyriacopoulou, Gilles Raud, Berteau Anéka, Abela Filali, Quentin Larreguy (3 élus étudiants).

Excusés : Sophie Assailly, Samuel Douette, Cécile Le Bourdon (3 personnalités extérieures).

Points à l'ordre du jour :

1 - Adoption du PV du conseil restreint d'UFR du 5 juillet 2012

La modification demandée ayant été introduite dans le PV du 5 juillet 2012, le conseil le vote à l'unanimité.

Nombre de votants : 9

Contre: 0

Abstention : 0

Pour: 9

Pour information, Claudie Terrasson revient sur un élément du PV : l'annonce de la remontée en commission disciplinaire de trois dossiers d'étudiants. Elle fait état de la tenue de la commission (03/10/2012) et de ses décisions: 2 exclusions avec sursis et épreuve annulée, tenue d'une nouvelle épreuve et convocation du jury dans son ensemble. Le conseil s'étonne de ces décisions les jugeant globalement pénalisantes pour les enseignants eu égard à la lourdeur de la procédure. La décision est prise de publier la sanction sans mention de l'identité des étudiants dans une visée dissuasive. C Terrasson invite les membres à rappeler, à nouveau, à l'ensemble des enseignants l'importance d'une surveillance effective et accrue lors des épreuves afin d'éviter ces problèmes.

2 - Vote du budget initial 2013

Le conseil vote à l'unanimité le budget initial 2013 après présentation, explications et commentaires portant sur divers points. La partie finale « Bilan analytique des dépenses » conçue par Corinne Vançon a été jugée éclairante et utile.

Nombre de votants : 9

Contre: 0

Abstention : 0

Pour: 9

3 - Informations : lettre de cadrage 2013 UFR LACT

C. Terrasson fait une synthèse rapide de ces documents en raison d'une prochaine réunion élargie : membres du conseil et responsables de formations.

Points évoqués : le calendrier des UR, le partenariat avec l'UPEC, principalement au niveau de l'offre des masters. La nécessaire vigilance sur le plan budgétaire (cf.VSF, le dépassement en heures d'enseignements sera débité de l'enveloppe de la composante).

Elle mentionne sa rencontre avec le nouveau directeur de l'UFR LACT et leur discussion portant sur de possibles collaborations dans le cadre des masters.

4 - Questions diverses

Aucune.

Le conseil est levé à 18h15